

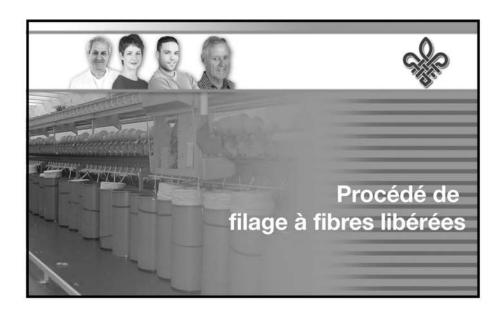
Programme d'apprentissage en milieu de travail

Occupation d'opératrice ou d'opérateur de métiers à filer

Procédé de filage à fibres libérées

Carnet d'apprentissage

EQ-5043-03 (03-2004)



Emploi

En collaboration avec :

Québec 🔡

Mars 2004

Ce document a été réalisé par le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie textile du Québec (CSMOITQ) en collaboration avec la firme CIMA+, grâce au soutien technique d'Emploi-Québec et au soutien financier du Fonds national de formation de la main-d'œuvre.

NOUS TENONS À REMERCIER D'UNE FAÇON PARTICULIÈRE LES PERSONNES QUI ONT PARTICIPÉ À LA VALIDATION DU CARNET D'APPRENTISSAGE.

Bernier, Pascal Beaulieu Canada - Wickham Bibeau, Benoît Beaulieu Canada - Wickham

Blondin, Martin CSMOITQ

Bougie, Robert Fédération des syndicats du textile et du vêtement (CSD)

Boutet, Yvon Denim Swift Courchesne, Guy C. Denim Swift

Cournoyer, Bernard Cavalier Textiles - Sherbrooke Desroches, Pierrot Cavalier Textiles - Sherbrooke Gagné, Lorraine Cavalier Textiles - Sherbrooke

Gagné, Michel Les Lainages Victor

Gagnon, Guy Denim Swift

Gendreau, René PGI DIFCO Tissus de performance

Girardin, Sandra

Hamel, Michel

Hammond. Cécile

Beaulieu Canada - Wickham

Cavalier Textiles - Sherbrooke

Ministère de l'Éducation du Québec

Jutras, Danielle Beaulieu Canada - Acton Vale

Laberge, Rosette CSMOITQ

Lallier, François Beaulieu Canada - Acton Vale

Larochelle, André CIMA +

Leboeuf, Jean-Guy Cleyn & Tinker
Legault, Paul CSMOITQ
Lepage, Linda Denim Swift

Mathieu, Pascal Beaulieu Canada - Wickham

Mélançon, Martin Denim Swift

Nadeau, Daniel Beaulieu Canada - Wickham Nicol, Suzanne Cavalier Textiles - Sherbrooke

Olivier, Pierre-Jean TUAC

Pellerin, Jacinthe Les Fils Sélect Poulin, Marquis Cookshiretex

Samson, Manon Beaulieu Canada - Wickham Trépanier, Sylvie Cavalier Textiles - Sherbrooke Veilleux, Daniel Cavalier Textiles - Sherbrooke

DOSSIER DE L'APPRENTIE/DE L'APPRENTI			
NOM			
VILLE	CODE POSTAL E TÉLÉPHONE ()		

N° de carnet Emploi-Québec : _____

Notes sur la protection des renseignements personnels

Les renseignements recueillis dans ce carnet sont soumis à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Les renseignements sont recueillis afin d'administrer le Programme d'apprentissage en milieu de travail d'Emploi-Québec.

Pour toute information relative à l'accès aux documents et à la protection des renseignements personnels, s'adresser à Emploi-Québec.

Table des matières

Présentation	5
Certificat de qualification professionnelle	6
Sommaire	7
Définition de l'occupation	8
Santé et sécurité au travail et exigences professionnelles normales	9
Attitudes et comportements professionnels	10
Procédé de filage à fibres libérées (FFL)	11
Tableau synthèse	12
Connaissances préalables	13
Module 1	14
MODULE 2	19
MODULE 3	24
MODULE 4	33
MODULE 5	40
Commentaires et suivi à donner au Programme d'apprentissage	45
Suivi des apprentissages maîtrisés	46
Plan individuel d'apprentissage	48
Renseignements sur l'employeur	50

Présentation

Ce carnet d'apprentissage comprend les modules d'apprentissage en entreprise pour l'occupation d'opératrice ou d'opérateur de métiers à filer.

À l'aide de ce document, les apprenties et les apprentis pourront acquérir et faire reconnaître la maîtrise de leur métier sous la supervision de personnes qui l'exercent déjà avec compétence. Ainsi, tout au long de l'apprentissage, les compagnons et compagnes pourront évaluer l'exécution des activités de l'occupation par les apprenties ou les apprentis et vérifier leurs habiletés par rapport aux compétences visées.

L'engagement à poursuivre les objectifs du Programme d'apprentissage en milieu de travail est confirmé par la signature d'une entente. La réalisation de chaque module n'est pas soumise à une durée déterminée et l'apprentissage de chaque compétence peut être fait dans l'ordre qui convient à l'entreprise.

Des suggestions quant à la progression dans l'occupation sont incluses dans le guide à l'intention des compagnons et des compagnes.

C'est par des signatures au moment jugé opportun que l'on attestera l'acquisition des compétences. La ou le signataire autorisé de l'entreprise devra aussi confirmer la maîtrise des compétences.

Ce carnet comprend aussi le plan individuel d'apprentissage servant à établir la liste des compétences à acquérir. On trouvera des renseignements plus complets à ce sujet dans le guide à l'intention des compagnons et des compagnes.

MPORTANT //

Il appartient aux apprenties et aux apprentis de prendre soin de ce carnet, car il est l'unique document où sont consignés les détails de leur apprentissage.

Certificat de qualification professionnelle

Le certificat de qualification professionnelle a pour but d'attester la maîtrise de l'occupation d'opératrice ou d'opérateur de métiers à filer et de reconnaître le détenteur comme une personne qualifiée sur un des procédés de filage (à anneaux, à fibres libérées, à jet d'air).

On pourra attester la maîtrise des compétences lorsque l'apprentie ou l'apprenti maîtrisera tous¹ les éléments de compétence d'un module et qu'une évaluation aura été faite par le compagnon ou la compagne d'apprentissage sur la base des conditions et critères de performance indiqués.

Emploi-Québec délivre un certificat de qualification professionnelle à la personne qui maîtrise les compétences contenues dans ce carnet d'apprentissage pour chacun des procédés de filage.

^{1.} Les éléments de compétence pour lesquels on indique « s'il y a lieu » ne sont pas obligatoires.

Sommaire

Le carnet d'apprentissage fait état des compétences associées à l'exercice de l'occupation d'opératrice ou d'opérateur de métiers à filer et en précise les critères de performance associés à la réalisation des activités dans un contexte de travail.

Afin de bien représenter la réalité de l'occupation d'opératrice ou d'opérateur de métiers à filer, trois carnets ont été conçus à partir de la norme. Le détail des compétences et les critères de performance sont spécifiques aux procédés de filage à anneaux, de filage à fibres libérées et de filage à jet d'air.

Pour être reconnu compétent dans cette occupation, l'opératrice ou l'opérateur devra maîtriser chacune des compétences suivantes sur le procédé en apprentissage.

PROCÉDÉ FILAGE À ANNEAUX (FA)		PROCÉDÉ FILAGE À FIBRES LIBÉRÉES (FFL)		PROCÉDÉ FILAGE À JET D'AIR (FJ)	
	<u>COMPÉTENCES</u> <u>MODULES</u> :		<u>COMPÉTENCES</u> <u>MODULES</u> :		<u>COMPÉTENCES</u> <u>MODULES</u> :
1.	Alimenter les métiers	1.	Alimenter les métiers	1.	Alimenter les métiers
2.	Patrouiller l'aire de travail des métiers	2.	Patrouiller l'aire de travail des métiers	2.	Patrouiller l'aire de travail des métiers
3.	Réparer les cassures	3.	Réparer les cassures	3.	Réparer les cassures
4.	Faire les levées	4.	Faire les levées	4.	Faire les levées
5.	Faire les entretiens planifiés	5.	Faire les entretiens planifiés	5.	Faire les entretiens planifiés

Le détail des compétences et les critères de performance sont spécifiques à chaque procédé.

Un certificat de qualification professionnelle sera délivré pour chaque procédé.

Définition de l'occupation

Cette définition de l'occupation d'opératrice ou d'opérateur de métiers à filer a été recueillie auprès des experts de l'occupation lors de l'analyse de la situation de travail.

Les opératrices ou les opérateurs de métiers à filer font fonctionner des métiers servant à étirer un ruban ou une mèche et à lui donner une torsion pour en faire un fil.

Les opératrices ou les opérateurs de métiers à filer exercent une partie ou l'ensemble des tâches suivantes :

- consulter la fiche d'assignation et de travail;
- patrouiller la zone de travail avec camion pour mèches ou autres produits d'alimentation afin d'alimenter les métiers:
- patrouiller la zone de travail afin de s'assurer qu'il n'y a pas de fils cassés et que les produits sont exempts de défauts;
- réparer les cassures de fils, de mèches, de rubans, d'enroulements ou d'engorgements;
- effectuer différents entretiens sur les métiers et dans la zone de travail:
- > effectuer les levées.

Différentes appellations d'emploi

Opératrice ou opérateur de métiers à filer à anneaux (FA) Opératrice ou opérateur de métiers à filer à fibres libérées (FFL) Opératrice ou opérateur de métiers à filer à jet d'air (FJ)

Les participantes et les participants de l'analyse de la situation de travail ont émis des commentaires selon lesquels cette définition est une représentation juste des principales tâches effectuées par des opératrices ou des opérateurs de métiers à filer. Cette définition décrit les trois types de filages (à anneaux, à fibres libérées et à jet d'air) sans isoler un procédé par rapport à un autre.

Santé et sécurité au travail et exigences professionnelles normales

Santé et sécurité au travail

L'apprentie ou l'apprenti recevra l'information nécessaire concernant la santé et la sécurité au travail. C'est au compagnon ou à la compagne de s'assurer d'informer adéquatement l'apprentie ou l'apprenti sur les risques reliés à son travail et de lui assurer la formation, l'entraînement et la supervision appropriés afin de faire en sorte que l'apprentie ou l'apprenti ait les habiletés et les connaissances requises pour accomplir, de façon sécuritaire, le travail qui lui est confié. Les règles et consignes de santé et sécurité propres à l'entreprise doivent absolument faire l'objet d'apprentissages et d'évaluations dans le cadre du programme d'apprentissage en milieu de travail.

Des outils sont disponibles au compagnon ou à la compagne et à l'apprentie ou à l'apprenti, soit l'analyse sécuritaire de tâches fournie avec le programme ou l'analyse effectuée par son entreprise.

Exigences professionnelles normales

Le grand éventail de couleurs de fil produit et l'utilisation des couleurs comme éléments de classification rendent impérative la capacité de distinguer les couleurs.

De plus, la minutie requise pour effectuer certaines opérations avec les rubans, les mèches et les fils, jumelée à des standards minimums d'efficacité, fait en sorte qu'une bonne dextérité manuelle est essentielle pour être opératrice ou opérateur de métiers à filer.

Attitudes et comportements professionnels

Dans le cadre de l'apprentissage en milieu de travail de l'occupation d'opératrice ou d'opérateur de métiers à filer, certaines attitudes et certains comportements professionnels sont nécessaires à sa réussite.

Après consultation des experts de l'occupation dans l'ensemble du Québec, en voici une liste non exhaustive qu'il appartient à l'entreprise de personnaliser :

- > Esprit d'équipe,
- Communication,
- Goût du travail bien fait,
- Dextérité manuelle.
- > Sens de l'observation,
- > Bonne planification du travail,
- Patience.

Bien sûr, afin de les expliquer plus clairement, des gestes-clés ont été spécifiquement attribués à chacun des éléments de compétences à l'intérieur de chacun des modules. Ils vous seront expliqués au bon moment par votre compagnon ou votre compagne.

Procédé filage à fibres libérées (FFL)

<u>COMPÉTENCES</u> <u>MODULES</u>:

- 1. ALIMENTER LES MÉTIERS
- 2. PATROUILLER L'AIRE DE TRAVAIL DES MÉTIERS
- 3. RÉPARER LES CASSURES
- 4. FAIRE LES LEVÉES
- 5. FAIRE LES ENTRETIENS PLANIFIÉS

INSCRIRE LA MARQUE DES EQUIPEMENTS UTILISES

TABLEAU SYNTHÈSE – Opératrice ou opérateur de métiers à filer

Compétences Modules	Activités			
1. Alimenter les métiers	1.1 Préparer l'alimentation	1.2 Faire les changements de production	1.3 Alimenter les positions	
2. Patrouiller l'aire de travail des métiers	2.1 Déterminer le type de cassure	2.2 Vider les boîtes d'aspiration	2.3 Remettre l'automate en marche*	2.4 Réagir aux situations anormales
3. Réparer les cassures	3.1 Réparer les cassures de rubans	3.2 Réparer les cassures d'enroulements	3.3 Réparer les cassures des fils	3.4 Dégager les engorgements
	3.5 Remplacer les rouleaux			
4. Faire les levées	4.1 Identifier les paquets produits*	4.2 Faire une levée manuelle*	4.3 Traiter les paquets produits	4.4 Renfiler les tubes ou cônes de départ
	4.5 Garnir les métiers en tubes ou en cônes vides	4.6 Faire les rapports de production*		
5. Faire les entretiens planifiés	5.1 Faire les nettoyages réguliers	5.2 Faire le grand nettoyage lors des arrêts de métiers (entretien préventif)	5.3 Disposer des rebuts	5.4 Faire les changements de cires*

^{*} S'il y a lieu

Connaissances préalables

Le compagnon ou la compagne devra s'assurer de former l'apprentie ou l'apprenti sur ces connaissances préalables avant de commencer les activités d'apprentissage.

Préalables	Stratégies	Outils disponibles	Initiales compagnon ou compagne/ apprentie ou apprenti
Connaître les règlements d'usine en matière de santé et sécurité ainsi que les risques et les moyens de prévention reliés à l'exercice de l'occupation	- Explications du compagnon ou de la compagne ou de l'experte ou de l'expert	- Analyse sécuritaire de tâches (annexe* E)	
Connaître le procédé de filage (étirage/torsion/renvidage)	- Explications du compagnon ou de la compagne ou de l'experte ou de l'expert	 Métiers de filage CD-FAO** pour l'opératrice ou l'opérateur de métiers à filer à fibres libérées (annexe G) 	
Connaître les procédés de transformation avant et après le filage	- Explications du compagnon ou de la compagne ou de l'experte ou de l'expert	 Atelier avant/après CD-FAO pour l'opératrice ou l'opérateur de métiers à filer à fibres libérées (annexe G) 	
Comprendre le système d'alimentation du métier	- Explications du compagnon ou de la compagne ou de l'experte ou de l'expert	- CD-FAO pour l'opératrice ou l'opérateur de métiers à filer à fibres libérées (annexe G)	
Connaître l'usage et les propriétés des matières premières (fibres naturelles ou synthétiques et filaments naturels, synthétiques ou élastiques)	- Explications du compagnon ou de la compagne ou de l'experte ou de l'expert	 Matières premières de l'usine CD-FAO pour l'opératrice ou l'opérateur de métiers à filer à fibres libérées (annexe G) 	
Connaître la mission et les valeurs de l'entreprise	- Discussion	- Documents internes de l'entreprise	

Compte tenu de la nature des apprentissages pour l'apprentie ou l'apprenti, une formation hors production sera nécessaire pour plusieurs de ces préalables. Cette formation hors production est assumée par le compagnon ou la compagne en entreprise.

^{*} Les annexes sont dans le guide à l'intention du compagnon ou de la compagne.

^{**} FAO : Formation assistée par ordinateur

MODULE 1

COMPÉTENCE VISÉE

1. ALIMENTER LES MÉTIERS

CONTEXTE DE RÉALISATION

- L'opératrice ou l'opérateur de métiers à filer à fibres libérées est responsable de l'alimentation des métiers lui ayant été assignés. Habituellement, plusieurs métiers sont sous sa responsabilité.
- Les préoccupations de l'opératrice ou de l'opérateur concernant l'alimentation seront principalement le respect des méthodes et des consignes lors de changements de lots et la mise en marche, le plus rapidement possible, de chacune des positions de filage des métiers.
- L'opératrice ou l'opérateur se fait habituellement assister par des collègues lors d'un départ de métiers ou d'un changement de lots, afin d'accélérer la mise en production. L'alimentation routinière est habituellement effectuée sans aide.
- Lors de l'alimentation des métiers, l'opératrice ou l'opérateur doit se référer aux fiches techniques, aux bons de commande ou à d'autres documents pertinents.

1.1. PRÉPARER L'ALIMENTATION

	Bilan d'étape 1
INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) :	Initiales
	L'apprentie ou l'apprenti le fait adéquatement.
 a) Prendre connaissance des lots à produire ou en production; b) Vérifier la conformité des lots à propos des différents produits, des équipements et des contenants; c) Préparer le matériel et l'équipement en conséquence 	
c) Préparer le matériel et l'équipement en conséquence.	

	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
CRITÈRES DE PERFORMANCE :	À quels critères	À quels critères
	répond l'apprentie ou	répond l'apprentie ou
	l'apprenti?	l'apprenti?
Respecte les consignes de préparation		
- Interprète avec exactitude les instructions de travail, les		
fiches de l'alimentation ou autres;		
- Décrit avec justesse l'usage et les propriétés de la		
matière première utilisée (capable de);		
- Prépare le bon produit;		
- Prépare le bon matériel;		
- Respecte l'horaire de production.		
> Respecte les normes de qualité		
Indique, signale et isole toutes les non-conformités sur		
les produits et toutes les irrégularités sur les		
équipements et les contenants.		
equipernents et les contenants.		
Prévoit la production à venir		
- Range les camions de réserve;		
- Sort les produits et le matériel avant le changement.		
Control products of to material available changement.		
Respecte les consignes de santé et sécurité		
 Inspecte régulièrement l'état des camions et fait 		
l'entretien préventif ou avise le responsable;		
- Manipule les équipements selon les méthodes		
sécuritaires;		
- Place les produits et le matériel aux endroits désignés.		
- I lace les produits et le materiel aux endroits designes.		

Bilan d'étape 1 : <u>Évaluation de la compétence</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage. Bilan d'étape 2 : <u>Évaluation de la performance</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage. Évaluation finale : <u>Évaluation finale</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

1.1. PRÉPARER L'ALIMENTATION (suite)

	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
CRITÈRES DE PERFORMANCE :	À quels critères répond l'apprentie	À quels critères répond l'apprentie ou
	ou l'apprenti?	l'apprenti?
 Possède un bon esprit d'équipe et une bonne communication 		
 Communique l'information pertinente aux collègues et aux superviseurs; 		
 Participe à la résolution des problèmes. 		

Bilan d'étape 1 : <u>Évaluation de la compétence</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage. Bilan d'étape 2 : <u>Évaluation de la performance</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage. Évaluation finale : <u>Évaluation finale</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

1.2. FAIRE LES CHANGEMENTS DE PRODUCTION

	Bilan d'étape 1	
INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) :	Initiales	
(**************************************	L'apprentie ou l'apprenti le fait	
	adéquatement.	
a) Faire la fin du mélange, au besoin;		
b) Faire l'arrêt du métier;		
c) Procéder au nettoyage du métier;		
d) Remplacer les tubes ou cônes, au besoin;		
e) Faire la décontamination, au besoin;	<u></u>	
f) Changer les nombrils ou les rouleaux ouvreurs, au besoin;		
g) Remplacer les bobines d'amorce, au besoin;		
h) Assister la mécanicienne ou le mécanicien ou la technicienne ou le		
technicien afin de changer les paramètres sur la machine, au besoin;		
i) Procéder au démarrage de la machine et de l'automate;		
j) Assurer la conformité du produit (échantillon, test, etc.).		

		Bilan d'étape 2	Évaluation finale
CRITÈRES DE PERFORMANCE :		À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?
A	 Respecte les méthodes et les consignes lors des changements de lots Indique adéquatement les changements de paramètres devant être effectués; Vide complètement le métier de l'ancien produit; Remplace les tubes ou cônes de la prochaine production; Voit aux changements des nombrils et des rouleaux ouvreurs, lorsque nécessaire. 		
>	 Respecte les normes de qualité S'assure de l'identification adéquate des fils et des fibres (rubans); Reconnaît les signes de contamination et s'assure, avant, pendant et après la production, qu'il n'y en a pas; S'assure que les produits sont conformes (échantillons, tests, etc.). 		

Bilan d'étape 1 : <u>Évaluation de la compétence</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage. Bilan d'étape 2 : <u>Évaluation de la performance</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage. Évaluation finale : <u>Évaluation finale</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

1.2 FAIRE LES CHANGEMENTS DE PRODUCTION (suite)

CRI	TÈRES DE PERFORMANCE (suite) :	Bilan d'étape 2 À quels critères répond l'apprentie ou	Évaluation finale À quels critères répond l'apprentie ou
		l'apprenti?	l'apprenti?
	Fait les changements de production avec efficacité		
	 Atteint le temps moyen d'alimentation des métiers de l'atelier (vitesse d'exécution); 		
>	 Respecte les consignes de santé et sécurité Utilise les équipements et outils appropriés mis à sa disposition; Respecte les méthodes de travail sécuritaires; Fait preuve de vigilance (est attentif). 		
>	A le goût du travail bien fait Effectue les changements conformément aux directives; Réagit aux anomalies sur les produits et corrige la situation.		

Bilan d'étape 1 : <u>Évaluation de la compétence</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage. Bilan d'étape 2 : <u>Évaluation de la performance</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage. Évaluation finale : <u>Évaluation finale</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

1.3 ALIMENTER LES POSITIONS

	Bilan d'étape 1
INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) :	Initiales
	L'apprentie ou l'apprenti le fait
	adéquatement.
a) Remplacer les pots (presque vides);b) Faire passer le ruban dans les différents guides-fibres jusqu'à	
engagement;	
c) Disposer des pots vides, au besoin.	

CRI	TÈRES DE PERFORMANCE :	Bilan d'étape 2 À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?	Évaluation finale À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?
A	Respecte les méthodes et les consignes lors de l'alimentation des positions - Décrit les opérations d'alimentation des positions et les effectue adéquatement.		
>	 Exécute l'alimentation avec efficacité et précision S'assure de remplacer les pots de ruban avant qu'ils ne se vident complètement; Ne produit presque pas de rebuts. 		
>	Respecte les consignes de santé et sécurité - Respecte les méthodes de travail sécuritaires; - Alimente les positions avec attention et vigilance.		
>	A de la patience et de la dextérité Effectue des gestes précis de façon minutieuse et constante.		

Bilan d'étape 1 : <u>Évaluation de la compétence</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage. Bilan d'étape 2 : <u>Évaluation de la performance</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage. Évaluation finale : <u>Évaluation finale</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

MODULE 2

COMPÉTENCE VISÉE

2. PATROUILLER L'AIRE DE TRAVAIL DES MÉTIERS

CONTEXTE DE RÉALISATION

- Dans le cadre de son travail, l'opératrice ou l'opérateur doit patrouiller de façon systématique l'aire de travail des métiers sous sa responsabilité, afin de s'assurer de la bonne marche de la production et du respect des critères de qualité des produits.
- Les patrouilles représentent une large part du travail de l'opératrice ou de l'opérateur et cette activité s'effectue de façon autonome.
- Plusieurs opératrices ou opérateurs possèdent un tablier d'outils manuels permettant de réagir à certaines cassures et situations imprévues pendant la patrouille.
- Les patrouilles permettent également de prévenir les bris de métiers en détectant, de façon préventive, les anomalies (bruit, chaleur, vibrations).
- Les réparations majeures sont effectuées par un spécialiste.

2.1. DÉTERMINER LE TYPE DE CASSURE

	Bilan d'étape 1
INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) :	Initiales
maioritation and a community of the contraction of	L'apprentie ou l'apprenti le fait adéquatement.
 a) Vérifier le ruban; b) Vérifier s'il y a enroulement (rouleau alimenteur, rouleau briseur); c) Vérifier l'ordinateur de la machine pour déterminer la cause de la cassure; d) Vérifier la boîte de filage; e) Vérifier la sortie du fil. 	

		Bilan d'étape 2	Évaluation finale
CRITÈRES DE PERFORMANCE :		À quels critères répond l'apprentie ou	À quels critères répond l'apprentie ou
		l'apprenti?	l'apprenti?
>	Détecte rapidement les cassures - Effectue les patrouilles (fréquence, procédure) selon les normes du poste;		
	 Produit des paquets uniformes; 		
	 S'assure que les sections sont propres; 		
	 Évite la propagation des cassures. 		
>	Détermine avec justesse le type de cassure - Évite les cassures répétitives; - Produit des paquets uniformes.		
>	Respecte les consignes de santé et sécurité - Respecte les méthodes de travail sécuritaires (posture, etc.).		
A	 A le sens de l'observation Localise visuellement les brins cassés; Reconnaît visuellement les anomalies sur les positions. 		

Bilan d'étape 1 : <u>Évaluation de la compétence</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage. Bilan d'étape 2 : <u>Évaluation de la performance</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage. Évaluation finale : <u>Évaluation finale</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

2.2. VIDER LES BOÎTES D'ASPIRATION

	Bilan d'étape 1
INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) :	Initiales
	L'apprentie ou l'apprenti le fait adéquatement.
a) Ouvrir adéquatement la porte de la boîte d'aspiration;b) Nettoyer le filtre d'aspiration.	

CRI	ΓÈRES DE PERFORMANCE :	Bilan d'étape 2 À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?	Évaluation finale À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?
>	 Respecte les méthodes et les consignes S'assure que le blocage dans les boîtes d'aspiration ne cause pas de cassures (de façon significative); S'assure qu'il n'y a pas d'alarme d'aspiration; Évite les troubles d'aspiration. 		
>	Respecte les consignes de qualité - Dispose des rebuts de façon appropriée.		
>	 Respecte les consignes de santé et sécurité Respecte les méthodes de travail sécuritaires; Utilise les équipements appropriés mis à sa disposition (protection, etc.); Nettoie le plancher pour éviter l'accumulation de poussière, au besoin. 		
>	A le goût du travail bien fait - Vide les boîtes d'aspiration de façon systématique.		

Bilan d'étape 1 : <u>Évaluation de la compétence</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage. Bilan d'étape 2 : <u>Évaluation de la performance</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage. Évaluation finale : <u>Évaluation finale</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

2.3. REMETTRE L'AUTOMATE EN MARCHE (s'il y a lieu)

	Bilan d'étape 1	
INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) :	Initiales	
(0000 000,000,000,000,000,000,000,000,00	L'apprentie ou l'apprenti le fait adéquatement.	
 a) Déterminer la cause de l'arrêt de l'automate*; b) Le remettre en marche ou aviser le superviseur, le technicien ou le mécanicien. 		

CRITÈRES DE PERFORMANCE :	Bilan d'étape 2 À quels critères répond l'apprentie ou	Évaluation finale À quels critères répond l'apprentie ou
Respecte les méthodes et les consignes	l'apprenti?	l'apprenti?
 Détermine la cause de l'arrêt de l'automate; Élimine la cause ou avise le responsable de l'anomalie sur l'automate; 		
 Utilise la bonne méthode pour remettre l'automate en marche. 		
 Respecte les consignes de qualité S'assure toujours que les attaches faites par l'automate sont conformes. 		
 Respecte les consignes de santé et sécurité Respecte les méthodes de travail sécuritaires; Vérifie le système de sécurité de l'automate; Est vigilant lorsqu'il travaille près de l'automate. 		
 A le sens de l'observation Indique rapidement les anomalies sur l'automate. 		

Bilan d'étape 1 : <u>Évaluation de la compétence</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage. Bilan d'étape 2 : <u>Évaluation de la performance</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage. Évaluation finale : <u>Évaluation finale</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Les initiales du compagnon ou de la compagne sont inscrites sur chaque ligne lorsque l'apprentie ou l'apprenti respecte les critères de performance. Lorsqu'un élément ne concerne pas l'entreprise, veuillez inscrire S. O. (sans objet).

*Dans certaines entreprises, l'automate est appelé « robot » ou « attacheur ».

2.4. RÉAGIR AUX SITUATIONS ANORMALES

	Bilan d'étape 1
INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) :	Initiales
	L'apprentie ou l'apprenti le fait adéquatement.
a) Arrêter le métier;	adoquatoment.
,	
Prendre les mesures appropriées.	

		D'' 11/1	<u> </u>
		Bilan d'étape 2	Évaluation finale
CRITÈRES DE PERFORMANCE :	À quels critères	À quels critères	
OTHER DETERMINATOR I		répond l'apprentie ou	répond l'apprentie ou
		l'apprenti?	l'apprenti?
A	Respecte les méthodes et les consignes de l'entreprise Effectue toutes les patrouilles attendues; Détecte rapidement les situations anormales sur les métiers; Élimine les causes ou communique avec précision les anomalies au superviseur.		
A	 Respecte les consignes de santé et sécurité Prend les mesures appropriées pour garder l'aire de travail propre et dégagée; Utilise les équipements et outils mis à sa disposition pour travailler d'une façon sécuritaire. 		
A	Possède un bon esprit d'équipe et une bonne communication - Communique l'information pertinente aux collègues et aux superviseurs; - S'assure de la correction du problème.		

Bilan d'étape 1 : <u>Évaluation de la compétence</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage. Bilan d'étape 2 : <u>Évaluation de la performance</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage. Évaluation finale : <u>Évaluation finale</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

MODULE 3

COMPÉTENCE VISÉE

3. RÉPARER LES CASSURES

CONTEXTE DE RÉALISATION

- ➤ L'opératrice ou l'opérateur de métiers à filer à fibres libérées manuels, dans le cadre de ses patrouilles ou lorsque nécessaire, doit réparer des cassures afin de remettre en marche les positions des métiers à filer. À moins d'une situation particulière, il effectue ces activités de façon autonome.
- Les métiers automatisés à fibres libérées disposent de voyants lumineux permettant de localiser les cassures sur les positions et d'automates pour y faire les attaches.
- > Certaines entreprises permettent l'utilisation d'outils manuels pour faciliter le travail de l'opératrice ou de l'opérateur.

3.1. RÉPARER LES CASSURES DE RUBANS

	Bilan d'étape 1
INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) :	Initiales
	L'apprentie ou l'apprenti le fait
	adéquatement.
a) Vérifier l'état du ruban et du contenant;	
b) Déterminer la cause de la cassure;	
c) Enlever et disposer du produit non conforme;	
d) Renfiler le ruban dans les guides-fibres;	
e) Faire les attaches de fils, si nécessaire;	
f) Nettoyer le rotor et le nombril.	
1) Noticy of the Total of the Morniani.	

CRITÈRES DE PERFORMANCE :		Bilan d'étape 2 À quels critères	Évaluation finale À quels critères
		répond l'apprentie ou l'apprenti?	répond l'apprentie ou l'apprenti?
>	 Respecte les méthodes et les consignes Détermine adéquatement les causes des cassures; Répare non seulement la cassure de ruban, mais élimine les causes de la cassure; S'assure que le rotor et le nombril sont nettoyés. 		
>	 Respecte les normes de qualité S'assure que les attaches sont conformes; Enlève et dispose du produit non conforme sur les pots de ruban et sur les tubes ou cônes en production; Signale les irrégularités dans les produits et dans l'environnement (humidité, température, etc.). 		
>	Répare les cassures de ruban avec efficacité - Satisfait aux exigences de production de l'atelier (vitesse d'exécution).		
>	Respecte les consignes de santé et sécurité - Respecte les méthodes de travail sécuritaires; - Est vigilant près des pièces mobiles.		
>	 A de la patience Répare les cassures de rubans de façon systématique et répétée. 		

Bilan d'étape 1 : <u>Évaluation de la compétence</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage. Bilan d'étape 2 : <u>Évaluation de la performance</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage. Évaluation finale : <u>Évaluation finale</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

3.1 RÉPARER LES CASSURES DE RUBANS (suite)

CRITÈRES DE PERFORMANCE : (suite)		Bilan d'étape 2	Évaluation finale
		À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?
> .	A le sens de l'observation - Détecte avec rapidité et précision les rubans cassés.		
> .	A de la dextérité manuelle - Effectue des gestes précis de façon minutieuse et constante.		

Bilan d'étape 1 : <u>Évaluation de la compétence</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage. Bilan d'étape 2 : <u>Évaluation de la performance</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage. Évaluation finale : <u>Évaluation finale</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

3.2. RÉPARER LES CASSURES D'ENROULEMENTS

	Bilan d'étape 1
INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) :	Initiales
	L'apprentie ou l'apprenti le fait adéquatement.
 a) Enlever les enroulements sur les rouleaux de métal ou de caoutchouc, avec les équipements appropriés; 	
b) Déterminer la cause de la cassure;c) Enlever et disposer du produit non conforme;	
d) Nettoyer le rotor et le nombril;	
e) Faire les attaches de fils, si nécessaire.	

CRITÈRES DE PERFORMANCE :		Bilan d'étape 2	Évaluation finale
		À quels critères répond l'apprentie ou	À quels critères répond l'apprentie ou
		l'apprenti?	l'apprenti?
>	Respecte les méthodes et les consignes - Détermine adéquatement les causes des cassures		
	d'enroulements;		
	- Répare non seulement les cassures, mais élimine les		
	causes des cassures d'enroulements;		
	 Remplace les rouleaux, lorsque nécessaire ou s'assure du remplacement de ceux-ci. 		
>	Respecte les normes de qualité		
	- S'assure que les attaches sont conformes;		
	 Enlève et dispose du produit non conforme; 		
	- Utilise adéquatement les outils;		
	- S'assure que le rotor et le nombril sont nettoyés.		
>	Répare les cassures d'enroulements avec efficacité - Satisfait aux exigences de production de l'atelier		
	(vitesse d'exécution).		
>	Respecte les consignes de santé et sécurité		
	Utilise les outils de façon appropriée;Respecte les méthodes de travail sécuritaires;		
	- Est vigilant près des pièces mobiles.		

Bilan d'étape 1 : <u>Évaluation de la compétence</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage. Bilan d'étape 2 : <u>Évaluation de la performance</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage. Évaluation finale : <u>Évaluation finale</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

3.2. RÉPARER LES CASSURES D'ENROULEMENTS (suite)

CRITÈRES DE PERFORMANCE (suite) :		Bilan d'étape 2	Évaluation finale
		À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?
>	 A de la patience Répare les cassures d'enroulements de façon systématique et répétée. 		
>	A le sens de l'observation - Détermine avec précision les cassures d'enroulements.		
A	A de la dextérité manuelle Effectue des gestes précis de façon minutieuse et constante.		

Bilan d'étape 1 : <u>Évaluation de la compétence</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage. Bilan d'étape 2 : <u>Évaluation de la performance</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage. Évaluation finale : <u>Évaluation finale</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

3.3. RÉPARER LES CASSURES DE FILS

	Bilan d'étape 1
INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) :	Initiales
	L'apprentie ou l'apprenti le fait
	adéquatement.
a) Déterminer la cause de la cassure;	
b) Enlever et disposer du produit non conforme;	
c) Nettoyer le rotor et le nombril;	
d) Faire les attaches de fils, si nécessaire.	

	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
CRITÈRES DE PERFORMANCE :	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?
 Respecte les méthodes et les consignes Détermine avec justesse les causes des cassures; Répare non seulement les cassures, mais élimine les causes des cassures; S'assure que le rotor et le nombril sont nettoyés. 		
 Respecte les normes de qualité S'assure que les attaches sont conformes; Enlève et dispose du produit non conforme; Produit des paquets uniformes. 		
 Répare les cassures de fils avec efficacité Satisfait aux exigences de production de l'atelier (vitesse d'exécution). 		
 Respecte les consignes de santé et sécurité Respecte les méthodes de travail sécuritaires; Est vigilant près des pièces mobiles. 		
 A de la patience Répare les cassures de fils de façon systématique et répétée. 		

Bilan d'étape 1 : <u>Évaluation de la compétence</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage. Bilan d'étape 2 : <u>Évaluation de la performance</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage. Évaluation finale : <u>Évaluation finale</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

3.3. RÉPARER LES CASSURES DE FILS (suite)

	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
CRITÈRES DE PERFORMANCE :	À quels critères répond l'apprentie ou	À quels critères répond l'apprentie ou
	l'apprenti?	l'apprenti?
 A le sens de l'observation Indique avec rapidité et précision les fils cassés. 		
> A de la dextérité manuelle		
 Effectue des gestes précis de façon minutieuse et constante. 		

Bilan d'étape 1 : <u>Évaluation de la compétence</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage. Bilan d'étape 2 : <u>Évaluation de la performance</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage. Évaluation finale : <u>Évaluation finale</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

3.4. DÉGAGER LES ENGORGEMENTS

	Bilan d'étape 1
INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) :	Initiales
	L'apprentie ou l'apprenti le fait adéquatement.
 a) Enlever les engorgements (rubans); b) Déterminer la cause de l'engorgement; c) Enlever et disposer du produit non conforme; d) Renfiler le ruban; e) Nettoyer le rotor et le nombril; f) Faire les attaches de fils, si nécessaire. 	

		Bilan d'étape 2	Évaluation finale
CRIT	TÈRES DE PERFORMANCE :	À quels critères	À quels critères
		répond l'apprentie ou	répond l'apprentie ou
		l'apprenti?	l'apprenti?
>	 Respecte les méthodes et les consignes Détermine avec justesse les causes des engorgements; Répare non seulement les cassures, mais élimine les 		
	causes d'engorgements; - S'assure que le rotor et le nombril sont nettoyés.		
>	Respecte les normes de qualité		
	- S'assure que les attaches sont conformes;		
	- Enlève et dispose du produit non conforme (fil fin ou		
	faible);		
	- Utilise adéquatement les outils;		
	- Signale les irrégularités dans les produits et dans		
	l'environnement (humidité, température, etc.).		
>	Répare les cassures d'engorgements avec efficacité - Satisfait aux exigences de production de l'atelier (vitesse d'exécution).		
	·		
>	Respecte les consignes de santé et sécurité - Utilise les outils de façon appropriée; - Respecte les méthodes de travail sécuritaires; - Est vigilant près des pièces mobiles.		

Bilan d'étape 1 : <u>Évaluation de la compétence</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage. Bilan d'étape 2 : <u>Évaluation de la performance</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage. Évaluation finale : <u>Évaluation finale</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

3.4. DÉGAGER LES ENGORGEMENTS (suite)

CRITÈRES DE PERFORMANCE (suite) :		Bilan d'étape 2	Évaluation finale
		À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?
>	 A de la patience Répare les engorgements de façon systématique et répétée. 		
>	A le sens de l'observation - Détecte avec rapidité et précision les engorgements.		
>	A de la dextérité manuelle Effectue des gestes précis de façon minutieuse et constante.		

Bilan d'étape 1 : <u>Évaluation de la compétence</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage. Bilan d'étape 2 : <u>Évaluation de la performance</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage. Évaluation finale : <u>Évaluation finale</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

3.5. REMPLACER LES ROULEAUX

	Bilan d'étape 1
INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) :	Initiales
,	L'apprentie ou l'apprenti le fait adéquatement.
a) Détecter les rouleaux endommagés;	
 b) Changer les rouleaux ou aviser le superviseur ou le technicien pour le remplacement; 	
c) Nettoyer le rotor et le nombril;	
d) Faire les attaches, s'il y a lieu.	

	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
CRITÈRES DE PERFORMANCE :	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?
 Respecte les méthodes et les consignes Détermine avec justesse les causes des cassures (rouleaux); Change les rouleaux ou s'assure de leur remplacement; 		
- S'assure que le rotor et le nombril sont nettoyés.		
 Respecte les normes de qualité S'assure que les attaches sont conformes (irrégularité sur le fil); Enlève et dispose du produit non conforme; Produit des paquets uniformes. 		
 Remplace les rouleaux avec efficacité Satisfait aux exigences de production de l'atelier (vitesse d'exécution). 		
 Respecte les consignes de santé et sécurité Respecte les méthodes de travail sécuritaires; Garde les yeux sur son travail. 		
 A de la patience Dégage les rouleaux de façon systématique et répétée. 		

Bilan d'étape 1 : <u>Évaluation de la compétence</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage. Bilan d'étape 2 : <u>Évaluation de la performance</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage. Évaluation finale : <u>Évaluation finale</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

3.5. REMPLACER LES ROULEAUX (suite)

CRITÈRES DE PERFORMANCE :	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?
 A le sens de l'observation Détecte avec rapidité et précision les rouleaux endommagés 		
 A de la dextérité manuelle Effectue des gestes précis de façon minutieuse et constante 		

Bilan d'étape 1 : <u>Évaluation de la compétence</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage. Bilan d'étape 2 : <u>Évaluation de la performance</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage. Évaluation finale : <u>Évaluation finale</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

MODULE 4

COMPÉTENCE VISÉE

4. FAIRE LES LEVÉES

CONTEXTE DE RÉALISATION

- ➤ Si l'entreprise est dotée d'un système de levées automatiques, les responsabilités de l'opératrice ou de l'opérateur consistent à s'assurer que la levée automatique s'effectue adéquatement, à inspecter les paquets produits et à voir à l'approvisionnement des tubes ou cônes.
- Etant donné qu'un compteur automatique arrête chaque position et que l'automate pousse le paquet plein sur le convoyeur pour ensuite remettre en marche le filage, l'opératrice ou l'opérateur doit faire preuve de rigueur et s'assurer que le système de levées automatiques fonctionne selon les normes établies.
- S'il n'y a pas de système de levées automatiques, l'opératrice ou l'opérateur aura à décider du moment pour faire une levée manuelle.
- > Dans certaines entreprises, l'opératrice ou l'opérateur aura à faire des rapports de production.

4.1. IDENTIFIER LES PAQUETS PRODUITS (s'il y a lieu)

	Bilan d'étape 1
INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) :	Initiales
(L'apprentie ou l'apprenti le fait adéquatement.
 a) Identifier les paquets pleins produits, camions, chariots et autres équipements. 	

		Bilan d'étape 2	Évaluation finale
CRI	TÈRES DE PERFORMANCE :	À quels critères répond l'apprentie ou	À quels critères répond l'apprentie ou
		l'apprenti?	l'apprenti?
>	 Respecte les méthodes et les consignes Utilise la bonne méthode pour identifier les produits (absence d'erreurs); S'assure que tous les paquets pleins sont identifiés correctement. 		
>	Respecte les consignes de santé et sécurité - Respecte les méthodes de travail sécuritaires; - Range les produits et équipements de façon appropriée.		
>	 A le goût du travail bien fait Identifie l'ensemble des produits et équipements; S'assure que la méthode d'identification est appropriée. 		

Bilan d'étape 1 : <u>Évaluation de la compétence</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage. Bilan d'étape 2 : <u>Évaluation de la performance</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage. Évaluation finale : <u>Évaluation finale</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

4.2. FAIRE UNE LEVÉE MANUELLE (s'il y a lieu)

	Bilan d'étape 1
INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) :	Initiales
Time to the state of the state	L'apprentie ou l'apprenti le fait
	adéquatement.
 a) Déterminer si le paquet est prêt pour la levée (jauge); b) Envoyer le fil dans l'aspiration (pour ne pas arrêter le filage); 	
c) Pousser les paquets pleins sur le convoyeur;	
d) Faire une queue d'amorce afin de remettre en marche la position.	

CRITÈRES DE RERESPIANOS I	Bilan d'étape 2 À quels critères	Évaluation finale À quels critères
CRITÈRES DE PERFORMANCE :	répond l'apprentie ou l'apprenti?	répond l'apprentie ou l'apprenti?
 Respecte les méthodes et les consignes Détermine la durée du dévidage et le cycle des levées en fonction de la grosseur des fils; Exécute adéquatement les levées; S'assure de n'avoir aucun brin cassé après une levée; Signale au réparateur les arrêts anormaux des métiers. 		
 Respecte les normes de qualité S'assure de ne pas mélanger les paquets pleins; Voit à la conformité du produit fabriqué (inspection). 		
 Respecte les consignes de santé et sécurité Respecte les méthodes de travail sécuritaires; Utilise de façon sécuritaire les outils appropriés, lorsque nécessaire. 		
 A le goût du travail bien fait et une bonne planification du travail Repère et effectue rapidement les levées; Prévoit les levées selon l'évolution du filage. 		

Bilan d'étape 1 : <u>Évaluation de la compétence</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage. Bilan d'étape 2 : <u>Évaluation de la performance</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage. Évaluation finale : <u>Évaluation finale</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

4.3. TRAITER LES PAQUETS PRODUITS

	Bilan d'étape 1
INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) :	Initiales
	L'apprentie ou l'apprenti le fait
	adéquatement.
a) Vider le convoyeur;	
b) Faire une inspection finale du produit;	
c) Identifier les paquets pleins, s'il y a lieu;	
d) Emballer les paquets pleins, selon la directive;	
e) Envoyer les paquets pleins au procédé suivant ou à l'entrepôt, selon le	
cas.	

		Bilan d'étape 2	Évaluation finale
CRI	TÈRES DE PERFORMANCE :	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?
>	Respecte les méthodes et les consignes - Utilise la bonne méthode d'identification et d'emballage.		
>	 Respecte les normes de qualité Voit à la conformité du produit fabriqué (inspection); Identifie correctement les paquets pleins; Isole les produits non conformes et les signale à qui de droit. 		
A	Respecte les consignes de santé et sécurité - Respecte les méthodes de travail sécuritaires; - Utilise de façon sécuritaire les équipements, lorsque nécessaire.		
>	A le goût du travail bien fait et une bonne planification du travail Effectue adéquatement le traitement des paquets pleins pour l'ensemble des lots.		

Bilan d'étape 1 : <u>Évaluation de la compétence</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage. Bilan d'étape 2 : <u>Évaluation de la performance</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage. Évaluation finale : <u>Évaluation finale</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

4.4. RENFILER LES TUBES OU CÔNES DE DÉPART

	Bilan d'étape 1
INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) :	Initiales
	L'apprentie ou l'apprenti le fait adéquatement.
 a) Repérer les tubes ou cônes de départ vides et les remplacer; b) Faire les attaches de fils; 	
c) Remplacer le paquet plein du dispositif d'amorce, s'il y a lieu.	

		Bilan d'étape 2	Évaluation finale
CRI	TÈRES DE PERFORMANCE :	À quels critères répond l'apprentie ou	À quels critères répond l'apprentie ou
		l'apprenti?	l'apprenti?
>	 Respecte les méthodes et les consignes S'assure de remplacer tous les tubes ou cônes vides; S'assure qu'il n'y aura pas d'arrêts pour panne d'amorce. 		
>	Respecte les normes de qualité - S'assure que les attaches sont conformes.		
>	A le goût du travail bien fait - Prévoit le remplacement des tubes ou cônes de départ.		

Bilan d'étape 1 : <u>Évaluation de la compétence</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage. Bilan d'étape 2 : <u>Évaluation de la performance</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage. Évaluation finale : <u>Évaluation finale</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

4.5. GARNIR LES MÉTIERS EN TUBES OU CÔNES

	Bilan d'étape 1
INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) :	Initiales
(0000 000, 0000000, 00000000, 000000000, 000000	L'apprentie ou l'apprenti le fait adéquatement.
a) Remplir la réserve de tubes ou cônes;b) Disposer du surplus de tubes ou cônes à proximité du métier.	

		Bilan d'étape 2	Évaluation finale
CRI	TÈRES DE PERFORMANCE :	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?
		r apprenu?	тарргени?
>	Respecte les méthodes et les consignes - S'assure qu'il ne manque pas de tubes ou cônes.		
\	Respecte les normes de qualité - S'assure que les couleurs des tubes ou cônes sont conformes.		
A	Respecte les consignes de santé et sécurité - Respecte les méthodes de travail sécuritaires; - Range les camions de tubes ou cônes; - Est vigilant près des pièces et des équipements mobiles.		
>	A le goût du travail bien fait et une bonne planification du travail - Prévoit le remplissage de la réserve de tubes ou cônes.		

Bilan d'étape 1 : <u>Évaluation de la compétence</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage. Bilan d'étape 2 : <u>Évaluation de la performance</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage. Évaluation finale : <u>Évaluation finale</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

4.6. FAIRE LES RAPPORTS DE PRODUCTION (s'il y a lieu)

	Bilan d'étape 1
INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) :	Initiales
(0000 000, 0000000, 00000000, 000000000, 000000	L'apprentie ou l'apprenti le fait adéquatement.
 a) Inscrire les données dans le rapport de production (heures d'arrêt et de départ, durée de l'arrêt, raison, etc.). 	

	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
CRITÈRES DE PERFORMANCE :	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?
 Respecte les méthodes et les consignes Inscrit les données au bon moment; S'assure de l'exactitude des données (temps, etc.). 		
 A le goût du travail bien fait Communique les anomalies et les irrégularités à la ou au contremaître ou à la mécanicienne ou au mécanicien, lorsque nécessaire. 		

Bilan d'étape 1 : <u>Évaluation de la compétence</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage. Bilan d'étape 2 : <u>Évaluation de la performance</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage. Évaluation finale : <u>Évaluation finale</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

MODULE 5

COMPÉTENCE VISÉE

5. FAIRE LES ENTRETIENS PLANIFIÉS

CONTEXTE DE RÉALISATION

- Les responsabilités de l'opératrice ou de l'opérateur consistent à exécuter, avec ou sans aide de collègues, les entretiens planifiés de l'équipement et le nettoyage de l'aire de travail.
- > Il doit exécuter ces activités selon les directives et les procédures de l'entreprise.
- ➤ Dans le cas de bris majeurs, il doit aviser la personne responsable de la maintenance ou, le cas échéant, aviser le superviseur.

5.1. FAIRE LES NETTOYAGES RÉGULIERS

	Bilan d'étape 1
INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) :	Initiales
	L'apprentie ou l'apprenti le fait
	adéquatement.
 a) Enlever et disposer des accumulations de la boîte de filage; 	
b) Vider les boîtes d'aspiration;	
c) Passer le balai dans la zone de travail.	

	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
CRITÈRES DE PERFORMANCE :	À quels critères répond l'apprentie ou	À quels critères répond l'apprentie ou
	l'apprenti?	l'apprenti?
 Respecte les méthodes et les consignes Respecte les horaires de nettoyage; Exécute l'ensemble des tâches planifiées. 		
 Respecte les normes de qualité Décrit l'impact de chaque entretien sur la qualité (capable de); 		
 S'assure que les métiers et l'aire de travail sont propres. 		
 Respecte les consignes de santé et sécurité Utilise les équipements de protection individuelle, lorsque nécessaire; 		
- Respecte les méthodes de travail sécuritaires;		
- Utilise les outils appropriés, lorsque nécessaire.		
> A le goût du travail bien fait		
 Effectue adéquatement l'ensemble des tâches exigées; Respecte les méthodes de travail de l'entreprise. 		

Bilan d'étape 1 : <u>Évaluation de la compétence</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage. Bilan d'étape 2 : <u>Évaluation de la performance</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage. Évaluation finale : <u>Évaluation finale</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

5.2. FAIRE LE GRAND NETTOYAGE LORS DES ARRÊTS DE MÉTIERS (entretien préventif)

	Bilan d'étape 1
INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) :	Initiales
	L'apprentie ou l'apprenti le fait
	adéquatement.
a) Faire le grand nettoyage selon la planification.	

CRITÈRES DE PERFORMANCE :	Bilan d'étape 2 À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?	Évaluation finale À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?
 Respecte les méthodes et les consignes Respecte les horaires de nettoyage; Exécute l'ensemble des tâches planifiées. 		
 Respecte les normes de qualité S'assure que les métiers et l'aire de travail sont propres; S'assure que les rapports sont faits et que l'ensemble des anomalies est signalé. 		
 Respecte les consignes de santé et sécurité Cadenasse les métiers, lorsque nécessaire; Utilise les équipements de protection individuelle, lorsque nécessaire; Respecte les méthodes de travail sécuritaires; Utilise de façon sécuritaire les outils appropriés, lorsque nécessaire. 		
 A le goût du travail bien fait Effectue adéquatement l'ensemble des tâches exigées; Respecte les méthodes de travail de l'entreprise. 		

Bilan d'étape 1 : <u>Évaluation de la compétence</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage. Bilan d'étape 2 : <u>Évaluation de la performance</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage. Évaluation finale : <u>Évaluation finale</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

5.3 DISPOSER DES REBUTS

	Bilan d'étape 1
INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) :	Initiales
insis/	L'apprentie ou l'apprenti le fait adéquatement.
a) Séparer la matière récupérable;b) Disposer des rebuts dans les contenants appropriés.	

CRI	TÈRES DE PERFORMANCE :	Bilan d'étape 2 À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?	Évaluation finale À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?
>	Respecte les méthodes et les consignes - Respecte les procédures de disposition des rebuts; - S'assure que les contenants utilisés sont appropriés et bien placés.	тарргени:	
>	Respecte les normes de qualité - Exécute l'ensemble des tâches planifiées; - S'assure qu'il n'y aura pas de mélange dans le tri des rebuts et la matière récupérable.		
>	Respecte les consignes de santé et sécurité - Utilise les équipements de protection individuelle, lorsque nécessaire; - Respecte les méthodes de travail sécuritaires.		
>	A le goût du travail bien fait - Effectue adéquatement l'ensemble des tâches exigées; - Respecte les méthodes de travail de l'entreprise.		

Bilan d'étape 1 : <u>Évaluation de la compétence</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage. Bilan d'étape 2 : <u>Évaluation de la performance</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage. Évaluation finale : <u>Évaluation finale</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

5.4. FAIRE LES CHANGEMENTS DE CIRES (s'il y a lieu)

	Bilan d'étape 1
INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) :	Initiales
	L'apprentie ou l'apprenti le fait adéquatement.
a) Remplacer les cires;b) Réparer les cires lorsqu'elles sont endommagées.	

CRITÈRES DE PERFORMANCE :	Bilan d'étape 2 À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?	Évaluation finale À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?
 Respecte les méthodes et les consignes Respecte les procédures de changement de cires; Exécute l'ensemble des tâches planifiées; Dispose des cires usées à la récupération (selon les directives). 		
 Respecte les normes de qualité S'assure qu'il y a toujours de la cire; S'assure que l'application est conforme et constante; Signale tout mauvais fonctionnement du système d'application de cire. 		
 Respecte les consignes de santé et sécurité Respecte les méthodes de travail sécuritaires; Utilise les outils de façon sécuritaire. 		
 A le goût du travail bien fait Effectue adéquatement l'ensemble des tâches exigées; Respecte les méthodes de travail de l'entreprise. 		

Bilan d'étape 1 : <u>Évaluation de la compétence</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage. Bilan d'étape 2 : <u>Évaluation de la performance</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage. Évaluation finale : <u>Évaluation finale</u>, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

COMMENTAIRES ET SUIVI À DONNER AU PROGRAMME D'APPRENTISSAGE

	·	
<u> </u>		

SUIVI DES APPRENTISSAGES MAÎTRISÉS – Opératrice ou opérateur de métiers à filer

(Synthèse du résultat de l'apprentissage après l'évaluation finale)

Conditions d'évaluation :

- 1. S'occupe de plusieurs métiers à la fois (charge normale de travail)
- 2. Travaille de façon autonome
- 3. Respecte les critères de performance
- 4. Respecte les règles d'usine en matière de santé et sécurité
- 5. Bénéficie de la présence et de la disponibilité du compagnon ou de la compagne

Compétences	Activités	Initiales	Signatures
Modules		compagnon ou compagne – apprentie ou apprenti	
1. Alimenter les métiers	1.1. Préparer l'alimentation1.2. Faire les changements de production1.3. Alimenter les positions	1.1 1.2 1.3	Nous soussignés confirmons la maîtrise de cette compétence. Apprentie ou apprenti :
2. Patrouiller l'aire de travail des métiers	 2.1. Déterminer le type de cassure 2.2. Vider les boîtes d'aspiration 2.3. Remettre l'automate en marche* 2.4. Réagir aux situations anormales 	2.1	Nous soussignés confirmons la maîtrise de cette compétence. Apprentie ou apprenti :
3. Réparer les cassures	 3.1. Réparer les cassures de rubans 3.2. Réparer les cassures d'enroulements 3.3. Réparer les cassures de fils 3.4. Dégager les engorgements 3.5. Remplacer les rouleaux 	3.1.	Nous soussignés confirmons la maîtrise de cette compétence. Apprentie ou apprenti :

^{*} S'il y a lieu

SUIVI DES APPRENTISSAGES MAÎTRISÉS – Opératrice ou opérateur de métiers à filer (Synthèse du résultat de l'apprentissage après l'évaluation finale) (suite)

Compétences	Activités	Initiales	Signatures
Modules		compagnon ou compagne – apprentie ou apprenti	
4. Faire les levées	 4.1. Identifier les paquets produits* 4.2. Faire une levée manuelle* 4.3. Traiter les paquets produits 4.4. Renfiler les tubes ou cônes de départ 4.5. Garnir les métiers en tubes ou cônes 4.6. Faire les rapports de production* 	4.1 4.2 4.3 4.4 4.5 4.6	Nous soussignés confirmons la maîtrise de cette compétence. Apprentie ou apprenti : Compagnon ou compagne : Responsable-entreprise : Date :
5. Faire les entretiens planifiés	 5.1. Faire les nettoyages réguliers 5.2. Faire le grand nettoyage lors des arrêts de métiers (entretien préventif) 5.3. Disposer des rebuts 5.4. Faire les changements de cires* 	5.1 5.2 5.3 5.4	Nous soussignés confirmons la maîtrise de cette compétence. Apprentie ou apprenti : Compagnon ou compagne : Responsable-entreprise : Date :

^{*} S'il y a lieu

Plan individuel d'apprentissage

PROGRAMME D'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL POUR L'OPÉRATRICE OU L'OPÉRATEUR DE MÉTIERS À FILER

ENTENTE AVEC EMPLOI-QUÉBEC

Nom de l'apprentie/de l'apprenti :		N° carnet Emploi-Québec :	
Titre des compétences	À acquérir	Mise à niveau	Suivi du plan individuel
1. Alimenter les métiers			Signature de la représentante ou du représentant d'Emploi-Québec
			Date :
2. Patrouiller l'aire de travail des métiers			Signature de la représentante ou du représentant d'Emploi-Québec
add monore			Date :
3. Réparer les cassures			Signature de la représentante ou du représentant d'Emploi-Québec
			Date :
4. Faire les levées			Signature de la représentante ou du représentant d'Emploi-Québec
			Date :
5. Faire les entretiens planifiés			Signature de la représentante ou du représentant d'Emploi-Québec
			Date :
Durée totale de l'apprentissage :		semaines	
(maximum 14 semaines)			

PROGRAMME D'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL POUR L'OPÉRATRICE OU L'OPÉRATEUR DE MÉTIERS À FILER

ENTENTE AVEC EMPLOI-QUÉBEC (suite)

Date du début du programme d'apprentissage Le compagnon ou la compagne commence les activités d'apprentissage.	Le	^e jour de	2		
Date de l'évaluation BILAN D'ÉTAPE 1 Le compagnon ou la compagne devra remplir les grilles du carnet (bilan 1).	Le	^e jour de	2		
Date de l'évaluation BILAN D'ÉTAPE 2 Le compagnon ou la compagne devra remplir les grilles du carnet (bilan 2).	Le	° jour de	2		
Date de l'évaluation finale Le compagnon ou la compagne devra remplir les grilles du carnet (évaluation finale).	Le	^e jour de	2		
Date de fin du programme d'apprentissage	Le	^e jour de	2		
Détails pertinents concernant le déroulement de l'apprentissage					
Signatures				Date	
Signature de la ou du responsable du programme d'apprentissage en milieu de travail de l'entreprise (s'engage à respecter, à suivre l'évolution du programme et à soutenir le compagnon ou la compagne)					
Signature du compagnon ou de la compagne responsable du programme d'apprentissage en milieu de travail					
Signature de l'apprentie ou de l'apprenti du programme d'ap (s'engage à respecter les termes et le fonctionnement du programme)	oprentis	sage en milieu de tra	vail		

Renseignements sur l'employeur

À remplir en même temps que le plan individuel d'apprentissage

RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOYEUR						
Nom						
Adresse						
Ville	Code postal	Téléphone				
Nom du compagnon/de la						
compagne d'apprentissage						
Entente	Début	Fin				
Procédé						
RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOYEUR						
(si un deuxième lieu d'apprentissage est prévu)						
Nom						
Adresse						
Ville	Code postal	Téléphone				
Nom du compagnon/de la						
compagne d'apprentissage						
Entente	Début	Fin				
Procédé						
RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOYEUR (si un troisième lieu d'apprentissage est prévu)						
Nom						
Adresse						
Ville	Code postal	Téléphone				
Nom du compagnon/de la						
compagne d'apprentissage	Dábad	F:				
Entente	Début	Fin				
Procédé						